

# Transferts sociaux et services publics divisent par cinq les écarts de revenus entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres

## Revenus : la France moins inégalitaire que l'Europe

### Diagnostic

Les écarts de revenus étaient, avant la crise, plus faibles en France que dans la moyenne des pays de l'Union européenne, relève François Ecalte dans une note à sortir sur les inégalités, basée sur les derniers chiffres d'Eurostat. Le taux de pauvreté y était aussi relativement plus faible qu'ailleurs. En ajoutant à l'approche purement financière d'Eurostat l'apport **des services publics pour la population, l'Insee estime de son côté que les écarts de revenus entre les plus riches et les plus pauvres se limitent à un facteur d'un à trois.**

Raphaël Legendre

CE SERA L'UN DES GRANDS DÉFIS du prochain quinquennat : réussir à réduire à la fois les inégalités creusées par la crise et les dépenses publiques pour maîtriser l'endettement. Mais avant de chercher les réponses, priorité doit être donnée à la mise en place d'un diagnostic solide, mobilisant des indicateurs statistiques. C'est ce qu'à fait le spécialiste des finances publiques François Ecalte, fondateur du site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr), en analysant les dernières données d'Eurostat sur les inégalités de revenus en France et en Europe en 2019. Dans une note qu'il publiera jeudi sur son site et que l'Opinion dévoile en exclusivité, l'ancien magistrat de la Cour des comptes utilise le coefficient de Gini, un outil bien connu des économistes qui sert à mesurer les inégalités de revenus au sein d'un pays et entre les pays, pour positionner la France en Europe. Un coefficient de zéro signifie une égalité parfaite entre tous les revenus, un coefficient de 100 une inégalité totale (une seule personne dispose de tous les revenus).

Que dit François Ecalte ? D'abord que contrairement à une idée largement répandue, la France n'est pas particulièrement inégalitaire en matière de revenus. « Le coefficient de Gini des revenus après impôts et prestations sociales en espèces est de 29,2 en France pour une moyenne de 30,7 dans l'Union européenne en 2019 », indique-t-il. Si les inégalités se sont creusées en vingt-cinq ans, elles sont en baisse par rapport au début des années 2010. Quelques pays nordiques comme les Pays-Bas ou la Suède sont un peu plus égalitaires, « mais nous sommes au global plutôt en dessous de la moyenne européenne des inégalités », résume l'économiste.

**Redistribution.** La France est moins inégalitaire parce qu'elle distribue davantage que ses voisins européens. Une redistribution mesurée par l'écart entre les coefficients de Gini avant et après redistribution et qui atteint six points en France contre moins de cinq points en moyenne dans l'Union européenne ou la zone euro. « Nous redistribuons en réalité encore plus, souligne François Ecalte, car le coefficient de Gini ne prend en compte que certaines contributions et écarte les impôts sur le patrimoine comme l'IFI ou les impôts indirects. De même côté versements, il ne considère que les prestations en espèces sans prendre en compte les prestations en nature comme les services publics. »

C'est une des limites du modèle, qui par ailleurs ne dit rien sur le niveau de richesse d'un pays. Si la littérature estime qu'une réduction des écarts de revenus est globalement favorable au développement, un pays affichant un faible coefficient de Gini peut être globalement pauvre et un autre avec un coefficient élevé être dans l'ensemble un pays riche.

Cet indicateur doit donc être complété par

Cet indicateur doit donc être complété par d'autres instruments de mesure, comme le taux de pauvreté par exemple, qui se mesure par le pourcentage de la population dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian. Selon Eurostat, cela concerne environ 14% de la population française (13,6% selon Eurostat et 14,5% selon l'Insee en 2019), contre une moyenne de 16,4% dans la zone euro et 16,8% dans l'Union européenne. « Nous figurons au 9<sup>e</sup> rang de l'UE, mais le taux de pauvreté français est le plus faible parmi les grands pays », ajoute François Ecalle.

Pour compléter l'approche très financière du coefficient de Gini, l'Insee vient par ailleurs de publier un rapport d'experts pour savoir « qui paye quoi en France, et qui bénéficie de combien ». Les auteurs notent qu'en 2016, 10% des Français les plus aisés ont reçu 30% du revenu national tandis que les 30% les plus modestes ont reçu 10% du revenu national (chiffres 2016). Les 10% les plus modestes, seulement 2%, c'est-à-dire quinze fois moins que les 10% les plus riches.

Sauf qu'après prise en compte des transferts sociaux et de la valeur financière des services publics, les 10% les plus aisés reçoivent finalement 20% du revenu national contre 6,4% pour les 10% en bas de l'échelle. L'écart n'est plus de 1 à 15 mais de 1 à 3. « En l'état, le résultat le plus frappant est le suivant : dans la définition classique - monétaire - que l'Insee lui donne, la redistribution, bénéficie aux 40% des ménages les moins favorisés ; le pourcentage monte à deux tiers » grâce aux services publics. Les classes moyennes entrent alors dans les bénéficiaires. Ce sera là tout l'enjeu des réformes à mettre en place lors du prochain mandat : réformer les politiques publiques pour les rendre plus efficaces sans pénaliser une classe moyenne aujourd'hui sous pression.

@LEGENRA 